



Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Ville de Bouqueval

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°23/2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni le 29 mai 2024
Sous la présidence de M. Francis MALLARD,
Maire

Transmise à la Sous-préfecture

de Sarcelles le :

Publié le :

Membres en exercice : 11

Membres présents : 8

Votants : 9

DELIBERATION POUR LE FEU D'ARTIFICE
DU 12 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mai à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Bouqueval, salle du Conseil Municipal à Bouqueval.

Date de convocation : 17 mai 2024

Date d'affichage : 17 mai 2024

Date de convocation : 17 mai 2024

Date d'affichage : 17 mai 2024

Présents : M. Francis MALLARD, M^{me} Magalie FIAES, M^{me} Cécile CALAS, M. Noël HEDIN, M^{me} Elisabeth GRAUX, M. Lorenzo QUINTIERI, M. Sylvain LIMOUSIERE, M. Jean-Michel VERBEKE.

Absents excusés : M. Anthony CHRETIEN, M. Patrick COURTOIS, M^{me} Marie-Claude CALAS.

Procuration : de M. Patrick COURTOIS à M^{me} Magalie FIAES.

Secrétaire de séance : M^{me} Magalie FIAES

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait faire un feu d'artifice le vendredi 12 juillet 2024.

Après réflexion, la société PYROTECH EVENEMENTS sise 26 Allée de l'horizon - 60340 SAINT LEU D'ESSERENT a proposé un devis d'un montant de 3.460 € HT soit un montant total de 4.152 € TTC.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la société PYROTECH EVENEMENTS et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis pour le spectacle de pyrotechnique du vendredi 12 juillet 2024 pour un montant de 4.152 € TTC.

Fait et délibéré en séance,
les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

Francis MALLARD



[Signature]